

<http://calculatice.ac-lille.fr>

Règlement général des rallyes calcul@TICE

Calcul@TICE

Les enseignants sont invités à consulter les informations sur le site <http://calculatice.ac-lille.fr>, ainsi que le présent règlement.

Article 1 - Objet du rallye calcul mental « calcul@TICE »

- Le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord organise huit rallyes de calcul mental en ligne. Il en confie l'organisation au groupe « calcul@TICE » travaillant sous son autorité.

- Le concours consiste à répondre (sans papier ni crayon) à des situations de calcul mental mettant en jeu des compétences à maîtriser à la fin de chacun des niveaux des classes concernées de l'école ou du collège.

- le rallye 1 (CP)
- le rallye 2 (CE1)
- le rallye 3 (CE2)
- le rallye 4 (CM1)
- le rallye 5 (CM2/6^{ème})
- le rallye 6 (5^{ème})
- le rallye 7 (4^{ème})
- le rallye 8 (3^{ème})
- les enseignants des classes de SEGPA choisissent le rallye auquel ils souhaitent participer selon le niveau de leurs élèves.

Ces rallyes sont libres et gratuits. Ils seront accessibles sur le site « calcul@TICE » :

<http://calculatice.ac-lille.fr>

Article 2 - Partenariat

Pour l'organisation des rallyes, le groupe « calcul@TICE » accepte les aides de partenaires dont la raison sociale et l'activité sont susceptibles d'avoir un lien avec l'objet des dits rallyes.

Article 3 - Conditions d'inscription

Pour participer, il faut remplir 2 conditions :

1. L'inscription engage les classes entières, ou le niveau entier
Remarque : Les classes de CM2 et de 6^{ème} sont invitées à constituer un seul groupe (dans le cadre de la continuité école – collège) et à s'inscrire comme une seule classe : chaque élève de CM2 sera associé à un élève de 6^{ème} en cohérence avec les effectifs respectifs.
2. Le responsable de la classe est un enseignant :
 - Il sera le responsable de la classe engagée pour toute la durée du rallye « calcul@TICE »
 - Il remplira le formulaire d'inscription
 - Il sera le seul interlocuteur officiel et identifiable (l'anonymat de chaque élève est à garantir par l'enseignant)
 - Il pourra réaliser autant d'inscriptions que nécessaire (une par niveau scolaire) s'il enseigne en cours multiple.

Précision importante :

- Sauf cas particulier (contraintes sanitaires ou autre), chaque rallye s'effectue par groupe de deux élèves. Lors de l'inscription, chaque groupe de deux élèves sera identifié par un pseudonyme binX (par exemple, bin1 ou bin10).

Article 4 - Modalités d'inscription

- Le site <http://calculatice.ac-lille.fr> de la DSDEN du Nord diffuse les informations concernant le rallye.
- Les inscriptions seront prises durant les mois de JANVIER et FEVRIER pour l'année en cours. Pour cela, un formulaire électronique est présent pour l'enseignant dans l'onglet « Mes rallyes » de l'application en ligne de calcul@TICE : <https://calculatice.ac-lille.fr/app-enseignant/>

- Les noms d'utilisateur et mots de passe permettant aux élèves d'accéder aux épreuves sont générés à la fin de l'inscription. Ils sont envoyés au responsable par courrier électronique, lorsque l'adresse électronique est connue. Ils sont aussi accessibles à tout moment via l'onglet « Mes rallyes » de l'application en ligne. Le responsable peut, via cette interface, imprimer les étiquettes contenant toutes les informations pour accéder au rallye (identifiants, mot de passe, URL, QRCode). Ces étiquettes sont à distribuer aux binômes le jour de passation des épreuves.

Article 5 - Déroulement du rallye.

Dates (fournies à titre indicatif, les dates peuvent varier d'une année sur l'autre) – Les numéros de semaine correspondent aux numéros de semaine dans la période concernée, pour la zone ayant ses vacances en dernier.

- Rallyes 5 et 8 : Semaines 1, 2 et 3 de la période 4 (mars) / Les dates gravitent autour de la « Semaine des maths » et du « Pi Day »
- rallyes 3 et 4 : Semaines 3 et 4 de la période 4 (mars – avril)
- rallyes 1, 2, 6 et 7 : Semaines 3, 4 et 5 de la période 5 (mai – juin)

Conditions de réalisation :

- Le rallye se réalise en ligne et par groupe de deux élèves (inscrit sous un pseudonyme – voir plus haut)

- Pour chaque groupe de deux, le rallye se réalise en une seule séquence de 40 à 50 minutes

- Au besoin, cette séquence peut être scindée. Le binôme continuera les épreuves là où il en était arrivé.

- Chaque binôme peut réaliser les épreuves.

Communication des résultats :

- A l'issue de l'épreuve, chaque groupe de deux élèves est immédiatement informé de ses réussites.
- Par ailleurs, les enseignants inscrits pourront télécharger, **à l'issue de la période de passation**, un tableau récapitulatif des scores de leur classe comparés aux scores moyens de l'ensemble des concurrents.
- Le score de la classe est fondé sur la moyenne des résultats des différents groupes de 2 élèves.
- Le score de chaque groupe est fondé sur le nombre de réponses exactes.

Précisions importantes :

1. Ces rallyes ne donnent lieu à aucune récompense. **Aucun palmarès ne sera communiqué.** Chaque enseignant pourra télécharger **à l'issue de la période de passation du rallye où il est engagé** un diplôme attestant de la participation de ses élèves au rallye et comportant une mention attribuée en fonction du score moyen de la classe (Assez bien, très bien, excellent).
2. Toute communication (lien "Nous écrire" : rallye.calculatice@ac-lille.fr) doit obligatoirement être accompagnée du mot de passe généré lors de l'inscription (tous les binômes utilisent le même mot de passe).
Le groupe « calcul@TICE » ne saurait être tenu pour responsable des problèmes techniques qui pourraient se présenter durant le concours, qu'ils se situent au niveau du serveur ou des périphériques utilisés par les participants.

Article 6 - Acceptation du règlement

Le présent règlement est exclusivement disponible sur le site « calcul@TICE »

<https://calculatice.ac-lille.fr>

L'inscription de sa (ou ses) classe(s) implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute difficulté d'interprétation et d'application du règlement sera arbitrée par le groupe « calcul@TICE ».

Article 7 - Droits de « calcul@TICE »

Le groupe « calcul@TICE » se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler les rallyes si les circonstances l'exigent.

Article 8 - Droit d'accès et de rectification

Conformément aux dispositions de l'article de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, l'enseignant responsable de la classe bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Aucune information nominative ne sera cédée à des tiers ou conservée à l'issue des rallyes.



Article 9 – Classes du département du Nord

Les équipes de calcul@TICE mettrons à l'honneur des groupes de CM2/6^{ème} et de 3^{ème} méritants du département dont les élèves se seront particulièrement distingués par leur participation et leur performance. Cette mise à l'honneur pourra être organisée soit dans les établissements concernés, soit à l'hôtel académique de Lille.

Cette reconnaissance est soutenue par le **Conseil Départemental du Nord**.

Calcul@TICE

Les organisateurs de « calcul@TICE » :

Les inspecteurs du 1^{er} et
du 2nd degré

Laurence DEMAILLY
Régis LECLERCQ

Les enseignants du 1^{er} et
du 2nd degré

Laurent HENNEQUART
Vincent JOLY
Laurent LASSALLE-
CARRERE
Frédéric JOWZIAK
Frédéric MATHIEU
Karine BUISINE

Le Directeur académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale du Nord

Olivier COTTET